

JANVIER 2023

Bulletin Municipal

COMMUNE DE LE VIGEAN (CANTAL)

LES VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Après des mois de restriction, la vie normale a repris son cours.

Les associations ont pu réorganiser leurs festivités : kermesse, quine, assemblée générale, voyage, marché de pays, repas de Noël...

Les travaux sur la commune ont repris et doivent rattraper leur retard.

Les travaux d'assainissement à la cité Barbat, rue des Roses s'activent, 11 maisons sur 22 ont vu leurs branchements remis à neuf : séparation des eaux usées et eaux pluviales.

Devant la mairie, les travaux de mise en conformité d'accès aux bâtiments public pour les personnes à mobilité réduite ont commencé.

En matière de voirie, les villages de Mazerolles et Moulin de Chambres ont été ou sont en cours de réalisation.

Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal vous adressent leurs meilleurs vœux de bonne année et bonne santé ainsi que la réussite dans vos projets professionnels et personnels.

Le Maire

SOMMAIRE

Page 1: Vœux de
Monsieur Le Maire

Page 2 : En bref

Page 5 :
Le club du Labiou

Page 6 : Les activités
du club du Labiou

Page 8 : Les travaux

Page 11 : Les ordures
ménagères - le tri

Page 12: Mémo tri

EN BREF...

Recensement sur la commune du Vigean...

Il se tiendra du 19 janvier au 18 février 2023.

Un courrier explicatif sera déposé dans votre boîte aux lettres tandis que l'agent recenseur de la Commune vous apportera une notice avec vos codes personnels pour l'accès par internet.

L'agent recenseur pourra vous aider si vous préférez faire une déclaration manuelle.

Celle-ci peut se faire sur formulaire papier ou en ligne.

Vous pourrez contacter l'agent recenseur par le secrétariat de la mairie au 04.71.68.04.37.



Les documents renseignés seront à remettre à l'agent recenseur.

Sur la commune du Vigean, nos 2 agents recenseurs sont :

- Madame FORETNEGRE Christèle
- Monsieur BONIS Michel

Si vous n'avez reçu aucun document avant le lundi 23 janvier, veuillez contacter la mairie.

Le recensement est nécessaire pour connaître le nombre d'habitants en France et dans la Commune, établir des statistiques sur la composition de la population : âge, profession, logement, mode de transport, ...

Secrétariat

Léa CHAMBON a été appelée à d'autres fonctions, au service de l'État.

Dans l'urgence, Mme Delphine FLAMME a donc assuré l'intérim une nouvelle fois.

Mme Orlane CHAMPAGNAC, nouvelle secrétaire, a pris ses fonctions dès le mois d'octobre. Elle sera présente aux mêmes horaires que précédemment.

HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE DE LA MAIRIE

Lundi – Mercredi – Vendredi :

8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Mardi – Jeudi :

8h30 – 12h00

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Recensement militaire

Tout jeune français, dès 16ans, doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...)

Cette démarche se fait à la mairie.



Coupures d'électricité

Dans le contexte actuel, l'E.D.F. annonce de possibles coupures d'électricité pour une durée de 2 heures entre 8h – 13h, puis 18h – 20h.

Les personnes vulnérables sont priées de se faire connaître à la Mairie pour être recensées à ce titre.

Rénovation – Isolation

Cantal Renov'Energie est désormais votre interlocuteur.

Téléphone : 04 71 46 49 00
Mail : renovernergie@cantal.fr

Vous pouvez bénéficier :

De conseils techniques pour éclairer vos choix

De conseils juridiques et administratifs : urbanisme, rôle des intervenants, relations avec les prestataires

Informations et constitution des dossiers sur les aides financières accessibles et aide aux dépôts des demandes sur internet

D'autre part, notre commune apporte une aide aux dossiers de rénovation déposés à OC'THEA, lorsque cela concerne les demandeurs habitants du Vigean

École

À la rentrée, on compte 72 inscriptions (répartie sur 4 classes) dont en moyenne 60 élèves déjeunent à la cantine chaque jour.

L'Association des Parents d'Élève de l'école (A.P.E.)

L'amical des Parents d'élèves, A.P.E, très dynamique, s'active pour faciliter les projets et les sorties tout au long de l'année.

Le 19 novembre 2022, ils ont organisé un quine exceptionnel, grâce à un travail d'équipe intense et joyeux, pendant plus de deux mois. Ils ont sollicité de nombreux donateurs parmi les commerçants, artisans, entreprises et associations. Cela leur a permis de présenter des lots d'une valeur globale de plus de 3 000 euros.

Ils prévoient d'utiliser le bénéfice obtenu pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants et une sortie du voyage scolaire. Ils supporteront l'intégralité des frais de sorties et une grande partie du voyage scolaire.



LE CLUB DU LABIOU EN ACTION !

Pour mémoire, cela a commencé en 1981, à l'initiative de la M.S.A, pour apporter une réponse au risque de solitude à l'arrivée en retraite, en territoire rural.

L'objectif était de créer du lien social, partager des activités et des sorties découvertes, locales, régionales, hexagonales. C'est ainsi que le Club est né.

Le 24 septembre dernier, le Club du Labiou est en effervescence. Il fête son 40^{ème} anniversaire (réellement en 2021), puisque la diminution du risque sanitaire le permet.

Cet événement s'est tenu à la grande salle « La Grange ». Les membres avaient décoré et organisé la salle pour cette réception. Ils ont servi eux-mêmes l'apéritif tandis que le repas a été cuisiné et servi par le restaurant de Saint-Bonnet de Salers (Mme GARCELON).

Pour cette journée exceptionnelle, on comptait la présence des Vigeonais d'Eysines, spécialement délégués pour représenter le Club du Vigean, près de Bordeaux, jumelé avec le Club du Labiou. Ils étaient entourés par la majeure partie des adhérents.

L'anniversaire a été dignement fêté et s'est terminé sur une note festive avec l'Orgue de Barbarie, distillant des souvenirs et des émotions dans l'assemblée, dont certains ont poussé la chansonnette.



Actuellement, le Club du Labiou compte 58 adhérents, tous actifs et motivés. Heureusement, car ils sont occupés une grande partie de l'année.

Le lieu de rencontres se tient à la maison des Associations, dans le bourg, où une grande salle leur est dédiée, bien aménagée pour eux.

Bien-sûr, il y a des moments consacrés à soi-même, partagés avec le groupe, pour son propre plaisir.

Les activités/soirées/sorties du Club du Labiou

Les mardis après-midi, dès 14h00

jeux de sociétés, belotes ou autres activités

Soirée châtaignes

Soirée Noël

Sorties sur une journée au printemps et à l'automne

Murolles, train panoramique du Puy-De-Dôme, Saint Cirgues-la-Popie, Château des Milandes (Dordogne), propriété de Joséphine Baker, Le Puy...

Les 40ans du Club en 2021

Voyage annuel sur plusieurs jours

Morbihan, Pays Basque, Alsace, Canal du Midi, ...

Animations par l'ARSEPT* Auvergne sous forme d'ateliers d'une dizaine de séances, qui abordent les sujets du bien vieillir

atelier mémoire, équilibre, mobilité corporelle...

**ARSEPT : Association partenaire des Caisses de Retraite dont CARSAT – MSA - IRCANTEC*

Animation théâtrale, financée par la MSA et la CAF suite à la création d'une charte territoriale pour les seniors du Pays de Mauriac et du Pays de Salers. Cette animation porte sur la vieillesse, avec la participation d'adhérents qui deviennent des acteurs.

Elle a été présentée le 14 décembre à 14h30 à BARRIAC-LES-BOSQUETS



Les actrices Vigeanoises de la pièce CLOPIN - CLOPAN

La dictée est un concours régional organisé par l'Union Régional d'Auvergne (URA) et qui concerne les 4 départements, le 1^{er} jeudi du mois d'octobre.

Le texte est choisi par un département à tour de rôle. Le concours se tient à 14h00 le même jour dans les 4 départements. Les centres sont définis en fonction des candidats.

En 2022, 3 centres organisaient : Condat, Aurillac et Le Vigean. Chez nous, il y avait 7 candidats seulement, les habitués ne s'étaient pas présentés pour cause de Covid. En moyenne, l'on compte 15 à 20 participants par année.

Outre leurs activités personnelles, les membres du Club se tournent aussi vers les autres et proposent des animations annuelles :

- Quine
- Concours de Belote
- Kermesse



*Le club du Labiou
en Bretagne à Belle
île en mer*

À leur façon, les adhérents apportent aussi leurs concours à d'autres événements :

TELETHON en 2022

- Confection et vente de 120 brioches
- Vente de 40 pains
- Cuisine et service d'un repas à la salle de « La Grange »

Ces actions ont permis de collectés 2 260€ au profit de l'A.F.M.

MARDI GRAS

- Invitation des enfants de l'école, après le défilé dans le bourg, autour d'un goûter

JOURNEE DE LA FORME

- Rencontre avec les Clubs voisins (Jaley rac, Chalvignac, Mauriac, Anglards de Salers, ...)
- Les participants font une randonnée tous ensemble, ou jeux en salle en cas de mauvais temps. Ensuite ils partagent une pause gourmande.

L'Assemblée Générale se tient chaque année, au mois de Janvier.

En 2023, elle est fixée au 07 janvier 2023 à la salle polyvalente.

Après le bilan moral, des activités passées et à venir, les adhérents accueillent avec plaisir les personnes désireuses de devenir membres (cotisation annuelle de 18 euros) et renouvellent leurs adhésions.

LES TRAVAUX...

Cimetière de Chambres.



Pour des raisons de sécurité, conformément à l'article 2223-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les piles en pierre de l'entrée et les murs dans le prolongement étaient abîmés et gênaient le fonctionnement du portail.

L'ensemble a été refait cet automne par les soins de l'entreprise Cantal Construction pour un coût s'élevant à 12 340€ T.T.C.

Moulin de Chambres.

Le pont franchissant l'Auze au niveau du Moulin s'est effondré.

Conjointement avec la Commune de Drugeac les travaux de réfection ont été attribués à l'entreprise R.M.C.L.

Ils devraient se dérouler rapidement pour rétablir la circulation aux véhicules (de moins de 9 tonnes) on peut prévoir une participation d'environ 20 000€.

Église de Chambres

Une solution a été trouvée pour remédier aux déjections des chauves-souris qui ont élu domicile sous le toit de l'édifice.

Les excréments tombaient sur l'Autel, exigeant un nettoyage contraignant.

Un plafond en bois a été créé au-dessus des poutrelles. Il amène les chauves-souris de la sortie du nid, à traverser un couloir qui les conduit à une petite ouverture qu'elles utilisaient déjà.

Cet ouvrage a été réalisé par l'Entreprise LAROCHE Jean Louis de Verlhac.

Le coût global avoisine les 10 000€, entièrement pris en charge par le Conservatoire d'Espace Naturel d'Auvergne, qui a mobilisé des fonds Européens.

Chemin de Fageolles à Boulan

Depuis l'hiver 2020-2021, ce chemin fait l'objet de travaux d'entretien, afin de maintenir l'accès direct entre les deux villages.

Cela permettra aussi aux agriculteurs de circuler plus aisément en tracteur, autour de leurs exploitations.

Après les travaux d'empierrement et débroussaillages, le trop plein de bac et les résurgences, répandues un peu partout ont du être collectés par le drainage et dirigés vers les agriculteurs riverains.

Des points sont encore à résoudre, comme une canalisation de traversées d'eau et de possibles imprévus.

Les chemins pédestres



À l'initiative de quelques bénévoles pratiquant la randonnée, le nettoyage des chemins communaux à commencer.

Ces bénévoles ont pour but d'ouvrir de nouveaux chemins aux marcheurs, sur notre commune.



Le village de Mazerolles



Les travaux de voirie ont été réalisés dans le village de Mazerolles, dont la fontaine a été rénovée. Ces travaux sont réalisés conjointement avec la Commune de Salins, pour un montant de 12 647,80€ HT pour notre commune.

Aménagement du bourg



Les travaux d'aménagement viennent de commencer, devant la mairie.

L'agent technique a coupé les arbres au fond de la cour. Les 2 murs ont été démolis et seront reconstruits.

Cela permettra de créer des places de stationnement.

Les voitures entreront depuis la route départementale et sortiront derrière la Mairie pour rejoindre la sortie habituelle du bourg.

Rue des Roses

Ce chantier suit son cours. Déjà dix maisons sont raccordées au niveau séparatif. Pour parfaire ces travaux, un réseau supplémentaire d'eau pluviale sera rajouté pour rejoindre l'Avenue de Clermont.

Pour faire suite aux travaux de la rue des Roses, l'antenne située entre les carrefours de la rue Nouvelle et de la rue des Roses, fera l'objet de travaux sur les différents réseaux existants, courant 2023. Cela augmentera les capacités de fonctionnement des réseaux mais aussi celui de la station d'épuration.

Éclairage public

La société Eiffage, sous contrôle du Syndicat électrique a supprimé les ampoules sodium 250 Watts, remplacées par des Leds de 37 Watts, sur la totalité de l'Avenue de Clermont.

Au rond-point, ce sont 2 Leds de 110 Watts qui remplacent 4 ampoules de 400 Watts.

On peut espérer une réduction de la consommation divisée par 5 sur cette avenue.

Pour ces mêmes raisons, les lumières de Noël seront réduites en installant des décorations moins nombreuses et plus économiques.

LES ORDURES MENAGERES – LE TRI...

Dans le Cantal, la Communauté de Commune du Pays de Mauriac est la Collectivité où l'on trie le moins ses déchets.

Lors des travaux du Grenelle de l'Environnement 2000, le poids de dépôt des ordures ménagères a été fixé à 170kgs par habitant.

Cet objectif doit être atteint en 2026.

Les ordures ménagères collectées dans notre Communauté de Commune s'élèvent à 322kgs par habitant et par an.

C'est trop ! Nos efforts sont très insuffisants.

Il faut poursuivre et augmenter le tri et le dépôt à la déchetterie.

L'objectif est de baisser dès maintenant le poids d'un tiers.

À terme, nous devons payer davantage, moins de tri augmentera le coût des ordures ménagères, et ce jusqu'à ce que l'on se rapproche de la référence de 170kgs.

Dans les années à venir, cette taxe sera imposée sur un tarif individuel, proportionnel au poids de nos ordures ménagères individuelles.

Chacun doit, dès maintenant, s'organiser, mettre en place de bonnes habitudes pour réduire le poids de ses ordures ménagères personnelles.

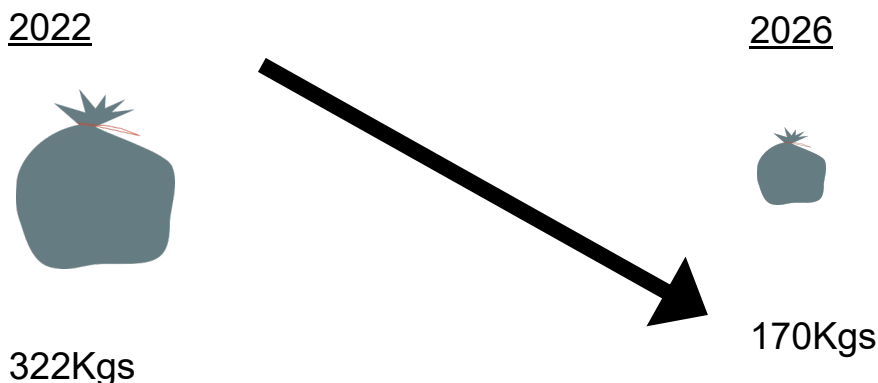
NOUS SOMMES TOUS CONCERNES.

Les modifications de tri en 2023...

Dans la colonne jaune, en plus des dépôts habituels de canettes métal, briques et cartonnettes, on pourra ajouter les barquettes, les films alimentaires, les pots de yaourts et d'une manière générale tous les plastiques.

Cela nous aidera à réduire nos quantités d'ordure ménagères.

Une fiche mémoire réalisée par le SYTTOM 19, organisme qui assure la collecte et le traitement des ordures ménagères sur notre secteur a été adressée à tous par courrier, dont nous vous présentons un extrait ci-après.



mémotri

À trier

Nouveau, tous vos *emballages* se trient !

CITEO Syttom19

Pour bien trier

- Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.
- Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

Tous les emballages en *plastique*

- Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...



Tous les emballages en *papier et carton*

- Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...



Tous les emballages en *métal*

- Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...

